

MOTION DU CONSEIL DE L'IFSA

8 OCTOBRE 2026

Le conseil de l'IFSA réunit le jeudi 08 octobre a adopté la motion suivante :

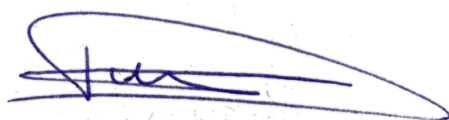
Le conseil de l'IFSA soutient la mobilisation étudiante dans un contexte d'austérité budgétaire dans nos universités sans précédent.

Face au blocage des bâtiments d'enseignement ADN, COPERNIC, ADER, RABELAIS et LAVOISIER, les directives de l'établissement sont le soutien à ces mouvements de manifestations dans « le respect des personnes et des biens » et la limitation de l'accès aux bâtiments au personnel.

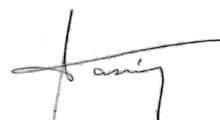
Le conseil de l'IFSA considère donc que le blocage d'un bâtiment entraine de fait la banalisation des enseignements qui s'y déroulent et que les enseignements prévus sont réputés faits.

Le conseil de l'IFSA demande à la direction de l'UGE de se positionner explicitement et rapidement quant aux évaluations et au paiement des heures prévues dans les services des enseignant.es et enseignant.es – chercheur.es, afin de ne pas laisser les collègues, responsables de formation et de direction de composante, seul.es face à des prises de décision qui relèvent de la responsabilité de l'université.

Votée à l'unanimité.



Lionel DUTHEIL
Directeur de l'Institut Francilien
des Sciences Appliquées



Bruno TASSIN
Président de l'Institut Francilien
des Sciences Appliquées